

Note de service

Destinataires : Commissions locales

Expéditrice : Annette Huton, directrice
Direction du soutien à la prestation des programmes

Date : le 29 août 2023

Objet : **Tableaux de données conçus pour aider les commissions locales à remplir les rapports de planification du marché du travail local**

Comme il en est fait mention dans le document [Conditions d'exploitation et rapports exigés](#), les commissions locales sont tenues de procéder à une mise à jour en matière de planification du marché du travail local (PMTL). Elles doivent mettre à jour sept indicateurs de base à cet égard, dont le deuxième : « Emploi total et répartition par industrie (SCIAN-2) et par profession (CNP-1) au cours des cinq dernières années ».

En novembre 2022, le gouvernement du Canada est passé de la version 2016 de la Classification nationale des professions (CNP), qui utilisait un code à quatre chiffres, à la version 2021, qui utilise désormais un code à cinq chiffres.

Les commissions locales auront besoin de renseignements supplémentaires pour comparer les données des recensements de 2016 et de 2021 afin de mener à bien leur PMTL. Pour faciliter cette tâche, le ministère a obtenu de Statistique Canada les tableaux de données pertinents qui ont été publiés sur la plateforme OneHub, dans le dossier Recensement et Enquête nationale auprès des ménages > Recensement de la population de 2021 > Commissions locales > Indicateur2.ivt.

Si vous avez des questions concernant ce qui précède, veuillez communiquer avec votre conseiller ou conseillère en emploi et en formation.